

Compte rendu de l'assemblée générale de l'AMAP «Les Choucas gourmands»

Thiéfosse 17 mars 2018 17 h

33 membres présents, et 14 pouvoirs donnés, donc 47 votants sur 97 adhérents. (48,5%)

Nous commençons par l'intervention des producteurs car Michel doit partir tôt.

Compte rendus des producteurs :

Pain par Grégory Claudel : Tout va bien.

Cette année, la nouveauté est le pain sans gluten

Fromages de brebis par Marc Baudrey : Tout va bien. Il a fallu du temps au troupeau pour se remettre de l'attaque de loups d'il y a deux ans mais ça va mieux. Pour cette année, il y a eu quelques fausses couches mais maintenant les naissances sont bien parties.

Veau par Pascale Miclo: L'année 2017 a été la première, et cela fonctionne très bien. Nous avons testé une régularisation en fin d'année mais c'est trop compliqué. Le système sera plus simple cette année.

Paniers de légumes par Yann Pierrel : (Associé avec Paul Alexandre) L'année 2017 s'est bien passée pour les légumes. Des périodes sèches, il a fallu renforcer le système d'irrigation, et des périodes de froid aussi mais cela « a passé ».

En revanche au niveau des fruits, cela a été plus difficile, en raison des gels tardifs, la récolte a été quasi-nulle. Il attend les premières récoltes de pommes et kiwis l'année prochaine.

Ils ont embauché des saisonniers et accueilli des stagiaires.

Pour 2018, Rien ne change par rapport à l'année dernière, mêmes prix, même nombre de livraisons.

Les premiers œufs vont arriver en juin, mais il n'y en aura pas encore suffisamment pour fournir l'amap.

Fromage de chèvres par Michel Fredriksen : L'année 2017 a été très bonne.

Et pour cette année, c'est bien parti, il y a beaucoup de lait et c'est sans doute dû au choix de convertir le troupeau en race lorraine (blanc gris tacheté de noir, un peu comme les vaches vosgiennes),. Les cabris sont encore un peu plus lorrains que l'année dernière puisque les boucs étaient tous les deux lorrains. Encore quelques années avant que le troupeau soit complètement converti.

Rapport moral : par la présidente Monique Climent

1er point : les Etats Généraux de l'Alimentation

2^{ème} point : Situation de la filière bio

1 - Les états généraux de l'alimentation lancés en juin 2017 par le gouvernement, se sont terminés le 21 décembre ; soit 5 mois de discussions et d'échanges entre les différents acteurs : les agriculteurs, les industriels de l'agroalimentaire, la distribution et les associations de consommateurs.

Ces états généraux ont servi de base pour un projet de loi présentée par Stéphane Travert au conseil des ministres le 31 janvier.

Deux points de projet de loi sont au cœur de l'objectif des Amaps :

- * Le revenu des agriculteurs afin qu'ils puissent vivre dignement de leur travail*
- * La qualité des aliments : la part du bio, la lutte contre les pesticides.*

A. Revenu des agriculteurs :

Le projet de loi prévoit plusieurs dispositifs pour tenter de faire augmenter le revenu des agriculteurs :

- - *L'interdiction pour les distributeurs de revendre à moins du prix d'achat majoré de 10%. En espérant faire cesser la course au toujours moins cher. Mais sans aucune assurance que cette augmentation du prix profite aux producteurs.*
- *La prise en compte des coûts de production des agriculteurs dans « les critères et modalités de détermination du prix » alors que la loi précédente imposait déjà d'y « faire référence ». La nouvelle notion est-elle plus précise et plus contraignante ? On ne sait pas.*
- ***Un contrat qui serait proposé par les agriculteurs et non plus par les acheteurs.***

Désormais, ce sont les producteurs qui proposeront le prix, et c'est une réelle avancée, mais cela demande que les producteurs s'organisent pour réussir à répondre à cette nouvelle compétence. Ils devront se regrouper.

Conclusion : Il faudrait voir inscrit noir sur blanc dans la loi la question de la rémunération du travail paysan. C'est un droit légitime, appuyé par la société civile. Et plutôt que plusieurs mesures dont l'efficacité est douteuse, il suffirait d'interdire la vente à perte directement au niveau du producteur.

Quoi qu'il en soit l'Amap, même si elle n'est pas possible pour tous les produits est la solution idéale en la matière : c'est l'agriculteur qui calcule son prix, sans subir de pression, et le fait qu'il n'y ait aucun intermédiaire qui fasse augmenter le prix lui donne les coudées franches pour le faire.

B. Qualité nutritionnelle et environnementale

Le texte ne propose pas grand-chose pour aller vers un autre modèle d'agriculture.

- La part du bio devra passer à 50% en bio ou local dans la restauration collective (avec un minimum 20% de bio),(mais problème : les marchés publics interdisent la préférence locale...)

- Séparer la vente du conseil pour les produits phytosanitaires

-Des mesures pour limiter le gaspillage alimentaire, comme imposer la récupération et les dons à la restauration collective, et aux industries agroalimentaires. Ou remplacer la mention „A consommer avant“ par „, Meilleur avant“

2. Situation de la filière bio

*Un nouveau plan pour le bio est prévu de 2018 à 2022, un autre pour supprimer progressivement l'utilisation du glyphosate et trouver de produits alternatifs. On veut agir contre les perturbateurs endocriniens et les nanomatériaux... **Rien de précis pour y arriver !***

Concrètement, les décisions du gouvernement ne semblent pas aller dans le sens de ces belles intentions : L'état français vient de stopper sa participation aux aides à l'agriculture biologique, alors que celle-ci est en plein essor. Les fonds sont donc maintenant uniquement européens.

Ce qui fait que les aides au maintien sont supprimées. Ne restent que les aides à la conversion en bio.

Il y a là un manque de vision et d'ambition regrettable. L'enjeu environnemental et de santé publique devrait faire du bio et de la transition agroécologique une priorité absolue.

Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

Rapport d'activités

97 adhérents à l'AMAP

Livraisons :

- 20 Contrats de chèvres (10 petits paniers et 10 grands paniers) avec 11 livraisons
- 28 amateurs de brebis
- 19 pour la saison complète 18 livraisons
5 pour la saison courte 9 livraisons
20 pour la saison complémentaire de 4 livraisons : 16 anciens + 4 nouveaux
- 80 contrats de légumes (76 petits paniers et 4 grands paniers, soit l'équivalent de 84 paniers)
38 livraisons
- 13 contrats de pains (4 produits différents, 5 en 2018-2019)
- 43 Contrats de viande : 78 colis de veau et 78 colis de steaks hachés.
Avec 4 dates de livraison de veau et 3 dates de livraison de steaks hachés.
- 3 Commandes de vin à F.Geschickt en décembre 2017

Participation à des manifestations et fêtes :

- Fête des plantes à Cornimont le 13 mai 2017
- Le Thill'Home au Thillot le 3 juin 2017
- Fête de la bio à Tendon le 14 juillet 2017
- Fête de la Vosgienne à Saulxures sur Moselotte le 23 juillet 2017
- Fête de l'Eau à Cornimont le 16 septembre 2017

Activités avec nos producteurs :

- Fête du Paysage – visite chez Yann (à l'initiative de la Communauté de Communes)
- Visite chez Yann le 12 juillet 2017, dans le cadre d'un camp d'Ados organisé par Ballast et l'ECSP sur le thème « Manger local, c'est idéal »

Autres :

- Assemblée Générale de Loramap le 2 avril 2017 à Forbach
- Renouvellement de l'adhésion à Loramap
- Accueil de 8 élèves de Pixérécourt le 20 avril 2017
- Poursuite des contacts avec la maraîchère de « Terre d'envol » aux Voivres
- Aide à la création d'une AMAP au Girmont Val d'Ajol
- Préparation de la venue du spectacle « Raconte-moi le verger de Grand-Père ce 17 mars qui suivra l'Assemblée Générale
-

Le rapport d'activité est adopté à l'unanimité.

Rapport financier : André Bontemps

BILAN FINANCIER - RESULTAT EXERCICE 2017- 2018				
RECETTES			DEPEN SES	
AVOIR		835,7	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	565,83
Avoir au 10 mars 2017	835,75		Achat de matériel	130,02
			Assurance MAIF	191,42
			Electricité local AMAP	100,00
			Téléphone (fév.2017 - janv.2018)	24,00
RECETTES		963,0	Frais postaux (carnet timbres)	8,76
Cotisations (chèques) 84 adhérents à 10 €	840,00		Frais Assemblée Générale 2017	74,13
Cotisations (espèces) 10 adhérents à 10 €	100,00		Cadeaux -Dons	37,50
Dons pour dahlias	23,00		COTISATIONS RESEAUX (LORAMAP/MIRAMAP)	180,00
			Cotisation 2017-2018	180,00
			ACTIONS DEVELOPPEMENT COMMUNICATION	101,03
			Site Internet	13,43
			Flyers et affiches spectacle "Croqueurs"	87,60
TOTAL DES RECETTES 2017 - 2018	1 798,75	1 798,75	TOTAL DES DEPENSES 2017- 2018	846,86
RESULTAT DE L'EXERCICE 2017 - 2018			963,00 - 846,86 = 116,14 €	116,14
AVOIR AU 10 MARS 2018			1 798,75 - 846,86 = 951,89€	951,89
Dont Banque (CIC): 775,92€ et Caisse: 175,97€ Total: 951,89€				

DETAIL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2017-2018

ACHAT DE MATERIEL		
Bois pour nidoirs	45,00	Yann
Caisse plastique sachets	9,00	Sébastien
Crochets	3,50	André
Nappe	9,75	André
Matériel pour éclairage	37,88	Yann
Bouilloire	14,90	Monique
terrifican alimentaire	9,99	André
Total	130,02	

FRAIS ASSEMBLEE GENERALE		
Bière	46,00	Marc
Apéritif	28,13	Jean

Total	74,13
--------------	--------------

CADEAUX DONS	
Tee shirt Christophe	25,00 Monique
Don légumes Vosgienne	12,50 Yann
Total	37,50

DEVELOPPEMENT COMMUNICATION	
Site Internet	13,43
Flyers affiches Croqueurs	87,60
	101,03

Le rapport financier est adopté à l'unanimité.

Montant de la cotisation

Il est décidé, à l'unanimité, de la maintenir à 10 €.

Election des membres du CA

Christophe Toularastel a quitté le CA cet été car il a déménagé. Stéphanie Bertrand a été cooptée en cours d'année pour le remplacer.

Carole Willem et Sébastien Thinet se retirent car ils n'ont pas le temps d'assister aux réunions.

Les membres suivants sont élus à l'unanimité :

Isabelle Arnould, Stéphanie Bertrand, André Bontemps, Aline Calado, Monique Climent, Frédérique Perrin, Jean Pierrel.

Le CA va se réunir prochainement pour élire le bureau.

Questions diverses

Un amapien demande pourquoi on n'a pas la liste des légumes du panier plus tôt : Yann ne peut pas le savoir à l'avance, et Stéphanie fait ce qu'elle peut pour l'envoyer ensuite.

Une amapienne trouve que le fait d'ouvrir la lettre des amapiens à tous est une bonne idée.

Un amapien trouve que le magasin n'est pas pratique et pas adapté à la convivialité (trop allongé) : nous en sommes conscients, mais difficile de changer cela !

Fin de l'AG

Apéritif dinatoire avant le spectacle.